

Trop de monde à l'Île d'Yeu ?

Patrick POTTIER

Géographe, Université de Nantes, Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS
patrick.pottier@univ-nantes.fr

Céline CHADENAS

Géographe, Université de Nantes, Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS
celine.chadenas@univ-nantes.fr

Christine LAMBERTS

Ingénieure d'études CNRS, Université de Nantes, ESO Nantes UMR 6590 CNRS
christine.lamberts@univ-nantes.fr

Résumé : Dans le cadre des travaux menés par le laboratoire Géolittomer-Nantes (UMR 6554 LETG du CNRS) sur la capacité d'accueil et de développement des espaces littoraux, une enquête en face à face a été menée à l'Île d'Yeu sur la perception des impacts du développement touristique. Cette enquête, réalisée en deux phases, a concerné 260 personnes (pour la première en 2007) et 267 (pour la seconde en 2013), échantillonnées parmi les populations permanente comme touristique. Elle montre que les conséquences du développement touristique sur un territoire insulaire comme celui de l'Île d'Yeu sont réellement perçues et diversement appréciées.

Mots-clés : pression touristique, capacité d'accueil, insularité, enquête qualité de la vie

La question de la surfréquentation touristique et des nuisances qu'elle provoque est entrée dans le débat public depuis quelques années déjà, mais elle semble aujourd'hui de plus en plus présente, notamment avec les manifestations d'animosité très médiatiques qui ont marqué au cours de cet été 2017 de grandes destinations comme Venise en Italie, Santorin en Grèce, Barcelone ou les Baléares en Espagne, ou encore en Croatie, Dubrovnik et l'île de Hvar (Le Figaro, 17/07/2017 et 17/08/2017- France Info, 4/07/2017 - Le Monde, 13/08/2017).

Un petit territoire insulaire de 23 km² situé à 10,5 miles (17 km) des côtes atlantiques de la France ne peut certes être confronté à un tourisme d'une telle masse. Pourtant, l'Île d'Yeu n'échappe pas à cette problématique qui interroge inévitablement une cohabitation a priori délicate entre d'un côté une société locale fortement attachée à son île et malgré tout dépendante de l'activité touristique, et d'un autre côté une population temporaire et touristique dont les usages du territoire sont inévitablement différents.

Ce questionnement entre dans le champ plus large de l'évaluation de la capacité d'accueil et des territoires littoraux. Cette notion intégrée en France à la loi Littoral de janvier 1986 et aujourd'hui imposée aux documents d'urbanisme par l'article L.121-21 du code de l'urbanisme, est encore appréhendée avec beaucoup d'hésitations sur le plan méthodologique. En effet, déterminer la capacité d'accueil d'un territoire littoral confronté à une forte demande touristique n'est pas aisé, car cela nécessite à la fois une évaluation quantitative des impacts engendrés par ces pressions anthropiques, mais également plus qualitative (Duvat, 2008), notamment sur les sociétés qui se partagent ces espaces fragiles. Sur ce dernier point, la méthodologie proposée par le laboratoire Géolittomer - Nantes de l'UMR 6554 LETG du CNRS (Chadenas *et al.*, 2008 et 2010 - Pottier *et al.*, 2009a), envisage dans le cadre d'un outil de questionnement et de veille des impacts des pressions humaines sur les ressources des espaces littoraux, de mettre en place des indicateurs qualitatifs s'appuyant sur des enquêtes de terrain.

Une démarche de ce type a été entreprise pendant les étés 2007 et 2013¹ sur deux territoires tests du littoral de la région des Pays-de-la-Loire². Sur la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique/Cap Atlantique, comprenant notamment La Baule, Guérande et la presqu'île du Croisic, des populations échantillonnées de 260 personnes en 2007 et 266 en 2013 ont été interrogées. Sur l'Île d'Yeu, aux mêmes dates, ce sont 260 et 267 personnes qui ont également été sollicitées. Dans les deux cas, les populations permanente et touristique ont été interrogées au plus près de leur importance relative en période estivale (pour Cap Atlantique en 2007, 211 touristes et 55 habitants permanents, et en 2013, 206 et 58 ; pour l'Île d'Yeu en 2007, 206 touristes et 54 habitants permanents, et en 2013, 218 et 49).

Le questionnaire élaboré avait pour objectif de mieux évaluer auprès des différents usagers de ces espaces littoraux leur perception du territoire et des pressions diverses qui s'y exercent, ainsi que leurs sentiments sur d'éventuelles situations de saturation ou de déséquilibre. Ce questionnaire a porté sur un ensemble de 46 questions, dont 14 pour caractériser le type d'usager, 11 pour apprécier les modes de déplacements et les gênes potentielles dans ce domaine, 11 pour évaluer les niveaux de saturation et de dysfonctionnement perçus pour l'accès aux services divers et aux activités de loisirs, et enfin 10 pour mieux mesurer l'appréciation non seulement du niveau de fréquentation, mais également de l'environnement propice au bien-être.

1 En 2007, l'enquête a eu lieu entre le 14 juillet et le 21 juillet pour l'Île d'Yeu et du 28 juillet au 4 août à Cap Atlantique. En 2013, l'enquête a été réalisée entre le 14 juillet et le 21 juillet pour l'Île d'Yeu et entre le 27 juillet et le 3 août pour Cap Atlantique.

2 Enquêtes réalisées dans le cadre du partenariat de recherche conclu entre l'Université de Nantes (géographie : laboratoires Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS ; droit : DCS-UMR 3128 CNRS et économie : LEMNA-EA 4272), la DREAL des Pays de la Loire et le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) sur la thématique de la capacité d'accueil et de développement des territoires littoraux.

Sont ici rapportés les résultats obtenus sur le territoire de l'Île d'Yeu (partie 2), dont les particularités sont autant liées à l'insularité qu'au modèle de son développement touristique qu'il convient de rapporter au préalable (partie 1). Lorsque cela s'est avéré utile pour la démonstration, les résultats sont mis en perspective avec un autre territoire littoral, la presqu'île guérandaise, sur lequel la même enquête a été réalisée aux mêmes périodes.

La population permanente de l'Île d'Yeu à l'épreuve de l'activité touristique

Avec une superficie réduite et une identité insulaire forte, l'Île d'Yeu a tout du petit morceau de terre résistant ancré dans l'océan. Sans doute pour cette raison aussi, ce territoire a-t-il déjà été le sujet de plusieurs études sur l'évaluation de sa capacité d'accueil (Brigand, 2006 Pottier *et al.*, 2009), notamment à la suite de l'annulation de son Plan d'occupation des sols (POS) par le tribunal administratif de Nantes en 2004, au motif en particulier du non-respect de l'article de la loi Littoral introduisant la notion de capacité d'accueil. Cette décision unique en France a éclairé une situation exceptionnelle sur l'Île d'Yeu, celle de la contradiction d'une collectivité aux moyens financiers limités face à un modèle de développement touristique et notamment urbain à la maîtrise coûteuse et délicate.

Il faut souligner par ailleurs que plusieurs éléments contribuent à créer sur l'Île d'Yeu un contexte source de déséquilibres et de difficultés ressenties autant par les populations locales que par les touristes.

La faible superficie de seulement 2 300 hectares limite tout d'abord la ressource en sol et peut favoriser la perception du trop-plein, de l'encombrement, comme elle limite les ambitions de développement sur le plan spatial. D'autant que le territoire est insulaire, avec un éloignement certes relatif, mais réel du continent (1 à 2 liaisons par jour, pour une durée de traversée

	Île d'Yeu	CC Océan marais de Monts	Île de Groix	CC Belle-Île- en-mer
Population (Insee, 2014)	4 703	18 835	2 247	5 343
Part des + de 60 ans (Insee, 2014)	34,3 %	39,1 %	48,8 %	35,1 %
Rapport -15ans / + 60ans (Insee, 2014)	39,7	35,9	21,4	42,9
Surface en km² (Insee)	23,3	184,5	14,8	85,6
Densité de population permanente (par km²)	202	102	152	62
Densité touristique en nombre de lits (par km²)	748	583	548	273
Densité potentielle maxi (par km²) (population permanente et capacité touristique)	949	685	700	335
Taux de fonction touristique (nombre de lits touristiques / population permanente)	3,7	5,7	3,6	4,4
Capacité d'hébergement touristique en nombre de lits (Insee, 2017)	17 420	107 550	8 109	23 343
Part des résidences secondaires dans la capacité d'hébergement touristique (Insee, 2017)	94,7 %	61,4 %	83,9 %	81,2 %
Part du camping / village vacances / résidence tourisme / auberge de jeunesse dans la capacité d'hébergement touristique (Insee, 2017)	4 %	38 %	14 %	15 %
Part des espaces artificialisés sur la superficie totale (Corinne Land Cover, 2012)	37,5 %	13,7 %	10,5 %	4,9 %
Densité de logements pour un hectare artificialisé (Corinne Land Cover, 2012 et Insee, 2014)	6,3	9,1	16,4	15,7

Tableau 1 - Comparaison d'indicateurs intervenant dans l'évaluation des pressions anthropiques entre l'Île d'Yeu et quelques territoires littoraux

entre 30 minutes et 1h10 selon le type de navire), et que les possibilités de report des pressions exercées par la demande en terrains constructibles, services divers, équipements ou encore sites attractifs ne peut s'articuler avec un arrière-pays immédiat, comme c'est le cas pour nombre de stations touristiques du littoral continental. Si bien que la part du territoire communal déjà urbanisée y est importante, avec 37,5 % d'artifi-

cialisation des sols de l'île, alors que cette part n'est que de 23,3 % pour l'ensemble des autres communes littorales de la Vendée, et beaucoup moins dans des îles sud-bretonnes similaires à l'Île d'Yeu (tab. 1, cf. fiche 1). Ce niveau de remplissage urbain dans le paysage peut favoriser auprès des populations locale comme touristique un sentiment de pression supérieur à ce qu'il est sur d'autres territoires littoraux.

Ensuite, parce que l'Île d'Yeu présente également une société originale, avec une population permanente fortement attachée à son territoire pour laquelle l'afflux saisonnier en nombre de touristes pourrait paraître plus qu'ailleurs le ferment d'une réelle confrontation. La pêche, encore significative en termes de tonnages à l'échelle de la façade atlantique française représente également une originalité, source peut-être d'incompréhension entre la population permanente et les touristes. Avec un peu plus de 4 700 habitants (Insee, 2014), l'Île d'Yeu reste une île peuplée en permanence, avec un rapport entre les jeunes de moins de 15 ans et les plus âgés de plus de 60 ans moins déséquilibré qu'ailleurs (tab. 1). Avec 34,3 % de la population totale ayant plus de 60 ans, l'île n'atteint pas le niveau observé dans des territoires littoraux touristiques proches (le Pays de Monts, juste en face de l'île sur le continent) ou insulaires de la Bretagne Sud (tab. 1).

Ce n'est pas tant le poids de la population touristique pouvant être accueillie sur l'Île d'Yeu par rapport à sa population permanente qui est élevé, avec un facteur de 3,7 (tab. 1), mais encore une fois le rapport à la surface du territoire. Alors que la densité de population permanente est déjà importante (202 hab/km² contre 152 sur l'île de Groix et 62 sur Belle-Île), la pression démographique peut être encore beaucoup plus élevée si on y ajoute la population touristique potentiellement accueillie sur l'île, compte-tenu de la capacité d'hébergement touristique (au sens Insee, tab. 1). La densité démographique pourrait ainsi y atteindre 949 hab/km², loin devant l'île de Groix (700 hab/km²), la Communauté de communes Océan et marais de Monts (685 hab/km²) ou encore Belle-Île (335 hab/km²). Ainsi, cette concentration de population sur un espace limité et confiné intervient-il probablement comme un facteur aggravant de la perception par les populations locale comme touristique de la pression humaine sur ce petit territoire (cf. fiche 5). C'est en tous cas l'hypothèse que nous pouvons en faire.

Enfin, le modèle de développement et notamment dans le domaine urbain est à l'Île d'Yeu plus qu'ailleurs particulier et porteur *a priori* de déséquilibres. La structure du parc d'hébergement y est en effet « monolithique » et peut favoriser un tourisme ségrégatif, réservé aux populations les plus aisées. Avec une structure d'hébergement touristique à 94,69 % consacrée aux résidences secondaires, seulement 4 % aux emplacements en camping/village vacance/résidence touristique/auberge de jeunesse, l'Île d'Yeu n'est pas accessible à tous, et encore moins comparée à d'autres territoires (tab. 1). Mais plus encore, ce modèle de structuration de l'hébergement touristique qui favorise le processus de construction de résidences secondaires sur un territoire limité, porte inévitablement la pression foncière et tend alors à l'augmentation des prix du sol urbanisable. L'île devient ainsi un territoire élitiste où seule une population à fort pouvoir d'achat peut envisager la villégiature, et dont le regard vis-à-vis du coût de la vie ne peut qu'être différent de celui de la population locale.

Cette priorité quasi exclusive pour la résidence secondaire a eu une autre conséquence aggravante sur l'Île d'Yeu. Elle s'est accompagnée d'un processus d'urbanisation fortement consommateur d'espace ayant au bénéfice d'un POS peu contraignant permis une urbanisation diffuse (Criquet, 1994 ; Pottier et Robin, 1997 ; cf. fiche 4). Si bien qu'aujourd'hui, l'espace urbanisé sur l'Île d'Yeu est beaucoup plus étendu que ce qu'il aurait pu être, pour le même nombre de logements construits. Comme déjà mentionné ci-dessus, les espaces artificialisés sont d'une réelle importance avec 37,5 % de l'ensemble de l'île, mais surtout, ces espaces n'ont finalement permis la construction que de très peu de logements, comparé à ce qui s'est produit sur d'autres territoires littoraux comparables (tab. 1). La densité de logements à l'hectare urbanisé (au sens Corinne Land Cover, 2012) sur l'Île d'Yeu est de 6,3 pour 9,1 dans la Communauté de communes Océan et marais de Monts, 15,7 à Belle-Île, et 16,4 sur l'île de Groix. Cette présence visuelle de

l'urbain ne peut encore une fois que favoriser ce sentiment de pression exercée sur cet espace insulaire par le développement de la construction et potentiellement renforcer le sentiment d'une pression humaine forte ressentie par les populations autant permanente que touristique. C'est à nouveau l'hypothèse que nous pouvons faire, même si une large partie ouest de l'île offre un paysage naturel remarquable, en étant notamment classée au titre de la loi de 1930 sur les sites inscrits et classés (cf. fiche 3 et 9).

Sans doute plus qu'ailleurs, une enquête directe à l'Île d'Yeu auprès des populations qui y résident de façon permanente ou saisonnière, sur la perception qu'elles ont des pressions humaines qu'elles ressentent est-elle nécessaire. Elle doit permettre de valider ou non les hypothèses de saturation formulées, comme d'évaluer un peu mieux par comparaison avec d'autres territoires littoraux touristiques ce qui fait la particularité de l'Île d'Yeu.

La cohabitation bienveillante...

Globalement, les signes de saturation et de fort déséquilibre qui pourraient illustrer sous la pression humaine une dégradation ou l'altération de la qualité de vie sur l'Île d'Yeu, sont très rares dans les réponses à ces enquêtes. Les impacts du développement touristique ne semblent pas pesants pour une large majorité de la population de l'Île d'Yeu, permanente comme touristique, pourtant interrogée pendant la période estivale (là où la fréquentation est la plus importante). Cependant, quatre éléments marquants sont à noter.

Une saturation loin d'être forte

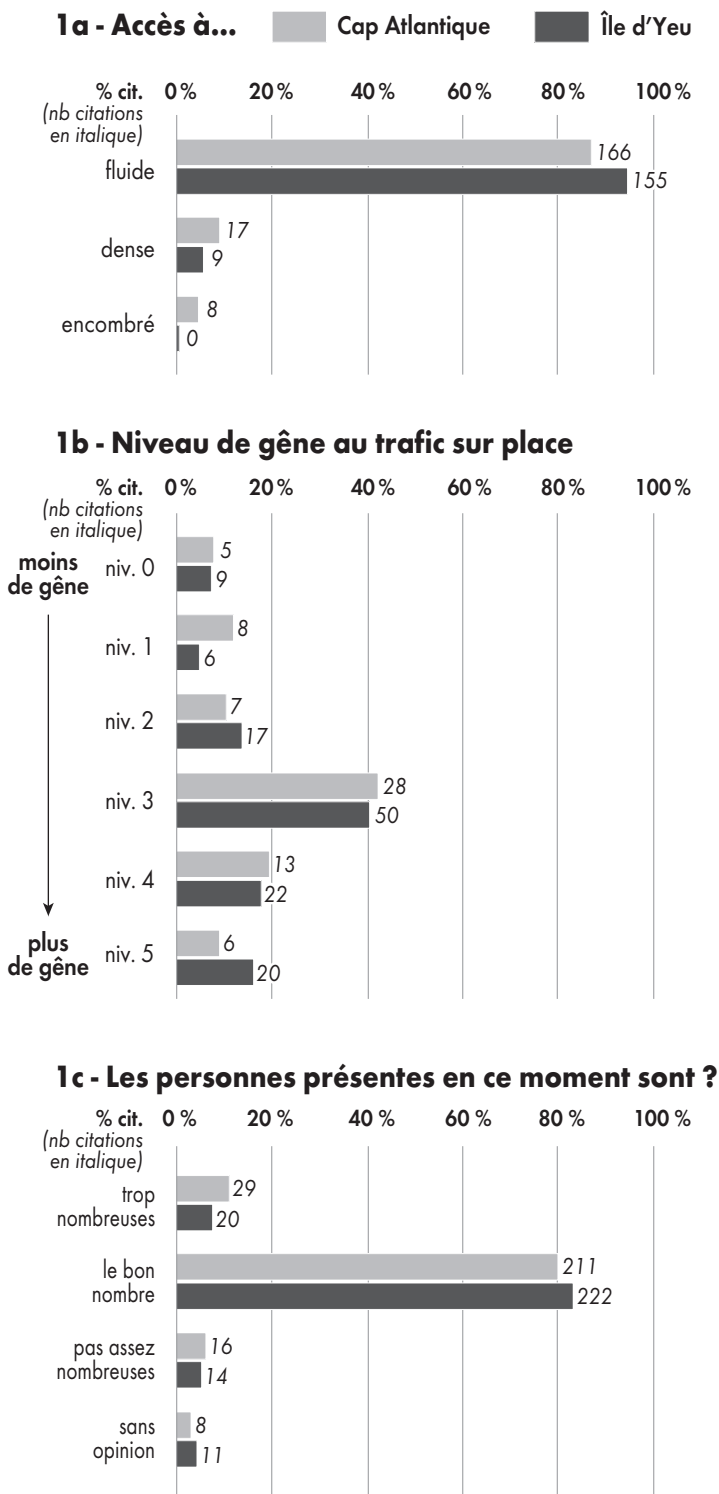
L'accès à l'Île d'Yeu est facile pour 94,5 % des interrogés, un peu moins pour Cap Atlantique (86,9 %, fig. 1a). Le niveau de gêne pour accéder à ces territoires mis en évaluation est, sur cet autre territoire Cap Atlantique, réel avec 36 % à 4 et 4 % à 5 (le niveau le plus élevé), quand pour l'Île d'Yeu, il n'est que de 12 % pour le niveau 4 (et 0 % pour le niveau 5).

La question spécifique de la « baisse de la qualité de la vie » qui serait liée à la fréquentation touristique n'est soulignée que pour 9 % des personnes interrogées (12,2 % pour les habitants permanents de l'île).

Les milieux naturels sont perçus comme bien protégés pour 83 % des populations permanente comme touristique, au-dessus de ce qui est perçu à Cap Atlantique (76,5 %). Pour 94,3 % des enquêtés (92,7 % à Cap Atlantique), il n'y a pas trop de monde pour les activités de loisirs. L'activité touristique est source de richesses, ce point est reconnu sans hésitation. Il permet de « mettre en place de nouveaux services ou infrastructures » pour 84,6 % des interrogés à l'Île d'Yeu (83,7 % à Cap Atlantique). « Enrichissement et emploi » sont mentionnés comme l'effet le plus bénéfique de la période touristique pour 73,4 % des personnes interrogées, loin devant l'animation avec 44,2 %. Sur le territoire de Cap Atlantique, ce bénéfice économique n'est senti que pour 58,7 % de la population interrogée, etc. Enfin, la fréquentation touristique au moment où le questionnaire est réalisé (du 14 au 21 juillet pour l'Île d'Yeu, une semaine plus tard à Cap Atlantique) est jugée tout à fait acceptable, sans excès. 83,1 % des répondants soulignent qu'il y a « le bon nombre » de personnes sur le territoire (79,9 % à Cap Atlantique), seulement 7,5 % qu'il y en a trop (11 % sur Cap Atlantique, fig. 1b). Le sentiment de saturation n'est donc pas réellement au rendez-vous, même s'il est souligné pour la période de pointe de fréquentation, notamment pour le mois d'août. Les réponses en la matière sont identiques, que l'enquêté soit résident permanent ou touriste (résident secondaire ou non).

Des signes de déséquilibre commencent à s'exprimer

L'enquête révèle cependant quelques signes de déséquilibre. En 2007 comme en 2013, les enquêtés déclarent majoritairement (60,2 % et 61,5 %) qu'il y a de plus en plus de gens présents en été, le double par rapport à Cap Atlantique (31,9 % et 36,6 %). Ce ressenti est intéressant car



Figures 1 (à gauche) et 2 (à droite) - Présentation de quelques résultats des enquêtes menées en période estivale sur l'Île d'Yeu et à Cap Atlantique en 2007 et 2013

il pourrait traduire un sentiment de trop plein naissant pour ce territoire insulaire, aucun rétro-littoral immédiat ne permettant de reporter la pression. Certes au moment de l'enquête, les réponses font état d'une situation très acceptable de fréquentation puisqu'il y a « le bon nombre » pour 83,1 %, mais il est par ailleurs souligné pour 75,9 % qu'à « un autre moment de l'année, il y a trop de monde » (août, l'enquête étant menée du 14 au 21 juillet). Cette perception de saturation pendant le pic de fréquentation estivale n'est soulignée que pour 42,2 % des enquêtés à Cap Atlantique, ce qui est très nettement inférieur. Cependant, les habitants permanents de l'Île d'Yeu sont plus nombreux à penser que les touristes ne sont pas assez nombreux au moment de l'enquête, pour 12,2 %, alors qu'ils ne sont que 3,7 % à penser la même chose au sein de la population touristique. Les touristes sont donc les premiers à être gênés par leur propre présence (!), ce qui est confirmé par le fait qu'ils reconnaissent en plus grand nombre (76,4 % contre 73,9 % pour la population locale) qu'il y a trop de monde au pic de fréquentation du début du mois d'août. Il est vrai que cela est cependant cohérent avec ce qui motive une part importante de leur attente sur l'île, le calme et la tranquillité.

Autre déséquilibre émergent, la circulation sur place. Elle est jugée difficile pour 48,1 % de la population (26,1 % dense et 22 % encombrée), alors que ce constat n'est formulé que pour 28 % sur Cap Atlantique (18 % et 10 %). Le niveau de gêne exprimé sur cette question (fig. 1c) est à l'Île d'Yeu de 33,8 % de niveaux 4 et 5 (sur 6 niveaux, 0 correspondant à pas de gêne et 5 le plus de gêne). À Cap Atlantique, pour les mêmes niveaux, le chiffre est de 28,4 %. Au total, les niveaux 3, 4 et 5 totalisent 74,1 % des réponses. Ce sentiment est encore plus fort au sein de la population permanente que touristique (fig. 2a). Les avis d'internautes ne sont pas toujours tendres avec l'Île d'Yeu, notamment au sujet du trafic routier qui semble avoir beaucoup évolué, alors que l'image de l'île ancré dans les esprits reste encore largement celle d'une île sans voiture, où la bicyclette est reine

(https://www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g670900-d2270773-r118184897-Ile_d_Yeu-Ile_d_Yeu_Vendee_Pays_de_la_Loire.html).

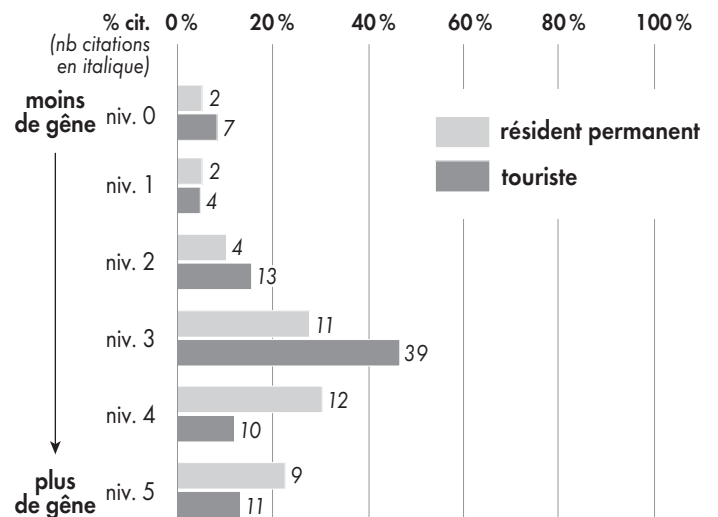
De la même manière, des difficultés d'accès aux services sont plus majoritairement exprimées par les habitants permanents (pour 40,8 %) que par les touristes (20,2 %). Ce point qui porte essentiellement sur les services de santé, pour 80 % de la population locale, rejoint en fait un constat qui a été fait sur le déficit de services dans ce domaine, avec une augmentation de la population l'été qui n'est absolument pas compensée par une augmentation des praticiens de la médecine (Pottier *et al.*, 2009b). Les files d'attente s'allongent, la gêne est évidente pour la population permanente.

La fréquentation touristique, des impacts négatifs avant tout ressentis par la population permanente

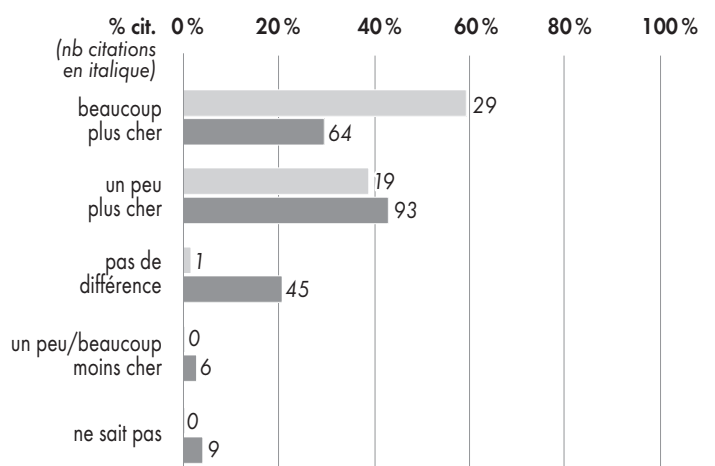
Le ressenti des pressions humaines et de leurs impacts négatifs est plus fort chez les résidents permanents (lassitude au tourisme, les gênes sont exacerbées par comparaison au même territoire sans pression touristique). On observe, en effet, pratiquement sur toutes les questions qui interrogent sur les effets de la pression exercée par l'activité touristique, des réponses plus tranchées/négatives de la part de la population locale que de la population touristique (le ressenti est plus fort).

Par exemple, la circulation sur l'île est dense et encombrée pour 83,7 % des habitants permanents et seulement 40 % des touristes, si bien que la gêne exprimée à ce sujet par la population permanente est pour 52,5 % de niveaux 4 et 5 (sur 6) contre 25 % seulement chez les touristes. Ces derniers sont peut-être plus souvent confrontés à ce type de gêne sur leur lieu de résidence permanente ? Cette réponse illustre bien un sentiment réel et fort de saturation à ce niveau de la part de la population locale. « L'engorgement des routes et des parkings » l'été est particulièrement souligné par les habitants permanents (28,6 %) contre 14,7 % pour les touristes (y compris pour les résidents secondaires qui

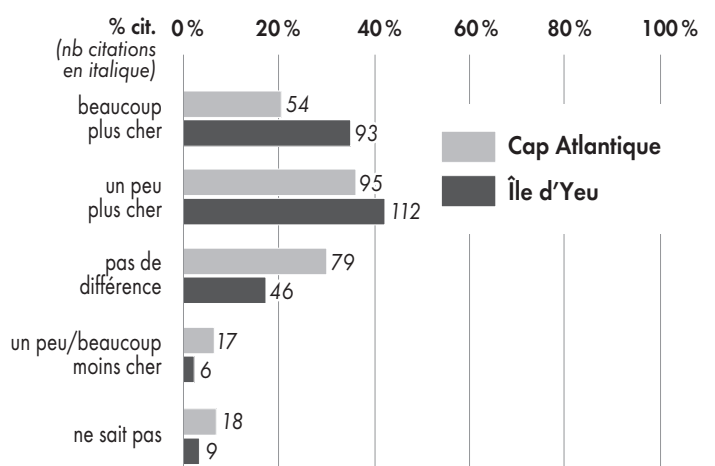
2a - Niveau de gêne au trafic sur place (Île d'Yeu)



2b - Les prix pratiqués l'été sont ... (sur l'Île d'Yeu)



2c - Les prix pratiqués l'été sont ... ?



ont une réponse proche du touriste en séjour ou à la journée sur ce point). On voit bien là une perturbation à laquelle l'habitant permanent doit faire face dans sa vie quotidienne et qui le pousse à modifier ses habitudes (pour 1/3 des répondants) par rapport au reste de l'année.

Autre point sur lequel la population permanente se démarque par rapport à la population touristique : le développement de l'urbanisation («davantage de maisons») ne passe pas inaperçu et fait partie des éléments qui apparaissent en premier lorsque l'on interroge les populations sur «ce qui a changé dans la nature et les paysages», pour 30,7% des interrogés à l'Île d'Yeu (25% à Cap Atlantique). Sans doute faut-il y voir ici l'impact d'un développement urbain mal maîtrisé (voir première partie de cet article). La perception du développement de l'urbanisation sur l'île comme un facteur d'évolution plutôt négatif est encore plus implantée dans la population locale que chez les touristes. Pour 42,9% des habitants permanents, «plus de maisons» est en effet l'élément le plus marquant de «ce qui a changé dans la nature et les paysages», alors qu'ils ne sont que 28% des touristes à le mentionner. La sensibilité aux impacts du développement est plus exacerbée dans la population locale. L'«accès limité au littoral» arrive à l'Île d'Yeu en second de ces perceptions négatives d'évolutions des territoires avec 13,9% des sondés, largement plus exprimé qu'à Cap Atlantique (4,9%).

Des particularités à l'Île d'Yeu

Quelques particularités apparaissent pour l'Île d'Yeu par rapport à Cap Atlantique. On ne vient pas sur l'île uniquement pour «la mer» et «la plage», citées par les enquêtés (tous, y compris résidents permanents) à la question «qu'est-ce qui vous plaît ici?» en 1 ou 2 pour 65,9% à l'Île d'Yeu, un peu moins qu'à Cap Atlantique où ces activités attractives le sont à 70,5%; mais aussi pour la «qualité/l'originalité du territoire». Le 2^e facteur attractif est la «tranquillité/la qualité de la vie» (cité à 30,7% pour l'Île d'Yeu, alors qu'il ne l'est qu'à seulement 17,8%

à Cap Atlantique) ; le 3^e «le plaisir d'être sur une île» (20,2% pour l'ensemble des interrogés, 22,5% pour les touristes). Même si cela reste à un niveau relativement modeste, l'accès à certains services l'été est jugé plus difficile sur l'Île d'Yeu (24% des enquêtés) que sur Cap Atlantique (14,4%). Cette difficulté est plus largement exprimée par les habitants permanents que par les touristes, comme souligné plus haut.

Corollaire au développement touristique de l'Île d'Yeu, les prix pratiqués pendant la saison touristique sont jugés à 77,1% un peu et beaucoup plus chers que la normale à l'Île d'Yeu, ce qui est beaucoup plus élevé qu'à Cap Atlantique qui affiche 56,6% (fig. 2c). La différence est nette et conforte ce sentiment souvent exprimé d'un coût de la vie élevé sur l'île en raison d'un tourisme d'élite, de propriétaires de résidence secondaire... Une différence assez nette existe entre la perception de la population locale et les touristes à ce sujet. L'augmentation du coût de la vie est particulièrement ressentie par la population locale qui, pour 98%, estime que les prix sont un peu plus chers (38,8%) et beaucoup plus chers (59,2%), alors que ce sentiment est plus limité dans la population touristique qui l'exprime pour 72,4% (un peu plus cher 42,9% et beaucoup plus cher 29,5%, fig. 2b). Cette perception différenciée semble en fait fonctionner comme pour les déplacements avec d'un côté une population locale qui souffre de la différence avec la période hivernale sur le même territoire, et d'un autre côté une population touristique qui exprime également cette gêne, mais l'accepte un peu mieux sans doute en référence à ce qu'elle connaît le reste de l'année sur son territoire de résidence principale, mais aussi avec le sentiment que pendant les vacances, il est plus facile d'accepter cette augmentation de prix? Un micro-trottoir conforte ce phénomène (<http://www.journaldunet.com/management/ville/ville/temoignage/21601/l-ile-d-yeu.shtml>), avec des avis d'internautes soulignant aussi la cherté «... des locations..., le prix des maisons..., le quotidien trop cher...». Les résidents y dénoncent «... les difficultés d'un tourisme 'riche' qui explose les prix

de l'immobilier, du foncier, et même la vie de tous les jours..., la course à la rentabilité des restaurants et cafés...).

Enfin, les facteurs positifs du développement touristique sont plus mis en avant sur l'Île d'Yeu que sur Cap Atlantique, comme si le sentiment d'insularité jouait favorablement, comme un label de qualité ? Par exemple, on accède plus facilement au territoire (94,5 % contre 86,9 %), les milieux sont mieux protégés (83 % contre 76,5 %), l'accès aux activités de loisirs se fait plus facilement, sans trop de fréquentation (94,3 % contre 92,7 %), l'activité touristique favorise plus la richesse et l'emploi (73,4 % contre 58,7 %), il y a plus facilement le « bon nombre » de personnes sur le territoire, sans que cela soit trop (83,1 % contre 79,9 %).

Conclusion

Alors, y a-t-il trop de monde à l'Île d'Yeu ? La question mérite d'être posée, cela a été souligné tant par le contexte plus global de saturation ressentie face à l'afflux touristique dans bien

des territoires littoraux, que dans un contexte juridique qui rend nécessaire en France l'évaluation de la capacité d'accueil dans le cadre des outils de planification. À l'Île d'Yeu, où le POS fut annulé sur ce point précis, mais sur des questions contraintes par la loi Littoral (critères d'organisation de l'espace, de maîtrise de l'urbanisation et de préservation de l'environnement), des éclairages complémentaires sont sans doute plus qu'ailleurs nécessaires.

L'enquête directe auprès des populations locales et touristiques avait cet objectif. Elle montre finalement que le sentiment de saturation estivale reste modéré, et que la population permanente donne le sentiment d'accepter les impacts de la forte fréquentation pendant les périodes touristiques. Quelques particularités intéressantes y apparaissent par ailleurs, notamment par rapport à d'autres territoires littoraux. Sur ce dernier point, il en ressort une certaine qualité de vie reconnue à l'Île d'Yeu, comme si son originalité insulaire représentait finalement le meilleur argument pour assurer une cohabitation bienveillante...

Bibliographie

BRIGAND L. ET LE BERRE S., 2006. *Approche de la capacité d'accueil de l'Île d'Yeu*, rapport d'étude, Géomer - Université de Bretagne Occidentale, 57 p.

CHADENAS C., POUILLAUDE A. et POTTIER P., 2008. Assessing carrying capacities of coastal areas in France, *Journal of Coastal Conservation*, Vol. 12, n° 1, avril, pp. 27-34.

CHADENAS C., POTTIER P., POUILLAUDE A. et STRUILLON J.-F., 2010. *Évaluer la capacité d'accueil et de développement des territoires littoraux, guide pratique*, Cahier n° 3, Éditions du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, Paris, 92 p. [URL : https://www.researchgate.net/publication/313861085_Evaluer_la_capacite_d%27accueil_et_de_developpement_des_territoires_littoraux_guide_pratique_2e_edition].

CRIQUET G., 1994. *Urbanisation de l'Île d'Yeu, approche de la notion de capacité d'accueil de la loi Littoral*, Université de Nantes (IGARUN), Mémoire de maîtrise, 77 p.

DUVAT V., 2008. L'intérêt d'une approche en termes de capacité de charge pour la gestion des littoraux : l'exemple de l'île de la Réunion (Océan Indien), *Actes du colloque international « Le littoral : subir, dire, agir »*, Lille, France, 16-18 janvier 2008 [URL : <https://www.meshs.fr/page/datas/files/docs/publi/2008/littoral/duvat.pdf>].

Le Figaro, 17/07/2017. Ces perles de la Méditerranée asphyxiées par le tourisme de masse [URL : www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/07/17/20002-20170717ARTFIG00224-ces-perles-de-la-mediterranee-asphyxiees-par-le-tourisme-de-masse.php].

Le Figaro, 17/08/2017. Espagne, Italie : la fronde des habitants face à l'afflux de touristes [URL : www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/08/17/20002-20170817ARTFIG00002-espagne-italie-la-fronde-des-habitants-face-a-l-afflux-de-touristes.php].

France Info, 4/07/2017. Tourisme : l'île de Santorin victime de son succès [URL : www.francetvinfo.fr/decouverte/vacances/tourisme-l-ile-de-santorin-victime-de-son-succes_2269151.html].

Le Monde, 13/08/2017. En Espagne, le ras-le-bol du tourisme de masse [URL : www.lemonde.fr/economie/article/2017/08/14/1-espagne-dit-son-ras-le-bol-du-tourisme-de-masse_5172072_3234.html].

POTTIER P. et ROBIN M., 1997. L'Île d'Yeu, un espace convoité : développement et aménagement, Montpellier, *Revue Mappemonde GIP-Reclus*, 1-1997, pp. 18-23 [URL : www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M197/PottierRobin.pdf].

POTTIER P., CHADENAS C., POUILLAUE A., et STRUILLOU J.-F., 2009a. *Évaluer la capacité*

d'accueil et de développement des territoires littoraux, approche et méthode, ouvrage collectif, PUCA Cahier n° 2, Editions MEDDTL, Paris, 84 p. [URL : ww.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/approche-et-methode-extraits-d-a435.html].

POTTIER P., CHADENAS C., POUILLAUE A. et STRUILLOU J.-F., 2009b. *Capacité d'accueil et de développement des territoires littoraux : système d'alerte et de veille de l'Île d'Yeu*, rapport d'étude, Université de Nantes et DREAL des Pays de la Loire, 168 p.